



**Délibération n° 73 / 2014**

**Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq avril à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, Mme Isabelle BARDIN, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, M. Yvan EURY, M. Denis GALINIER, M. Michael GIL, Melle Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Katia TROCHAIN, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Marina BAILO (pouvoir à M. Thierry QUILES), Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. René-Louis FAGES (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), M. Fabien LE PRUNENNEC, Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Finances – Budget primitif 2014 – Adoption.**

Madame Isabelle BARDIN, Adjointe au Maire de Pignan, expose au Conseil Municipal :

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 avril 2014, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire conformément aux dispositions combinées des articles L.2312-1 et L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**  
**Délibération n° 73-2014**  
**Objet : Finances – Budget primitif 2014 – Adoption.**

Le budget primitif 2014 de la commune s'équilibre à 12 508 643,58 € en mouvements budgétaires tant en dépenses qu'en recettes :

- pour la section de fonctionnement à 7 203 973,48 €.

En dépense :

- Chapitre 011 :	Charges à caractère général :	1 548 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 012 :	Charges de personnel et frais assimilés :	2 670 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 014 :	Atténuation de produits :	74 721,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 65 :	Autres charges de gestion courante :	350 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 66 :	Charges financières :	231 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 67 :	Charges exceptionnelles :	4 800,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 023 :	Virement à la section d'investissement :	818 810,07 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 042 :	Opérations d'ordre de transfert entre sections :	1 506 642,41 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		

En recette :

- Chapitre 013 :	Atténuation de charges :	80 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		
- Chapitre 70 :	Produits des services :	502 000,00 €
Votes : 26		
Pour : 26		
Contre : 0		
Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)		

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 73-2014**

**Objet : Finances – Budget primitif 2014 – Adoption.**

- Chapitre 73 :	Impôts et taxes :	3 331 657,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 74 :	Dotations et participations :	1 422 810,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 75 :	Autres produits de gestion courante :	180 000,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 77 :	Produits exceptionnels :	20 000,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 042 :	Opérations d'ordre de transfert entre sections :	339 850,85 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- R 002 :	Résultat reporté :	1 327 655,63 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- <u>pour la section d'investissement</u> à 5 304 670,10 €		

**En dépense :**

- Chapitre 16 :	Emprunts :	459 000,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 20 :	Immobilisations incorporelles (sauf 204) :	89 307,35 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 204 :	Subventions d'équipement versées :	20 000,00 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 21 :	Immobilisations corporelles :	1 677 447,66 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	
- Chapitre 23 :	Immobilisations en-cours :	1 222 382,74 €
Votes :	26	
Pour :	26	
Contre :	0	
Abstention :	2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)	

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 73-2014**

**Objet : Finances – Budget primitif 2014 – Adoption.**

- *Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 1 000,00 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 339 850,85 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 041 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 895,91 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *D 001 : Déficit reporté : 1 470 785,59 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)

**En recette :**

- *Chapitre 10 : Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068) : 547 000,00 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *D 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 861 328,64 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 165 : Dépôts et cautions reçus : 500,00 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 1 545 493,07 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 818 810,07 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 506 642,41 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)
- *Chapitre 041 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 895,91 €*
  - Votes : 26
  - Pour : 26
  - Contre : 0
  - Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)

Le présent point a été soumis pour avis aux membres de la commission finances le 14 avril 2014.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 73-2014**

**Objet : Finances – Budget primitif 2014 – Adoption.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le budget primitif 2014 du budget général ;
- autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 28 (dont 5 pouvoirs)

Votes : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2 (Clara GIMENEZ et Pierre VIALLET)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 17 avril 2014  
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN